



Municipalité d'Hermenches

Informations tous ménages

no 2 / 2013

- Prochaines rencontres
- Recommandations importantes
- Informations diverses

À votre agenda :

Dimanche 26 mai : « Hermenches bouge »

Vendredi 31 mai : inauguration de l'étang de la « Vy de Sottens »

Jeudi 6 juin : Etats généraux des transports, Gletterens

Jeudi 20 juin : Conseil Général au Collège à 20h

Inauguration de la réserve naturelle de la Vy de Sottens

La Municipalité et Pro Natura ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la réserve naturelle de la Vy de Sottens, à la Moille-Robert, le

Vendredi 31 mai à 19h00

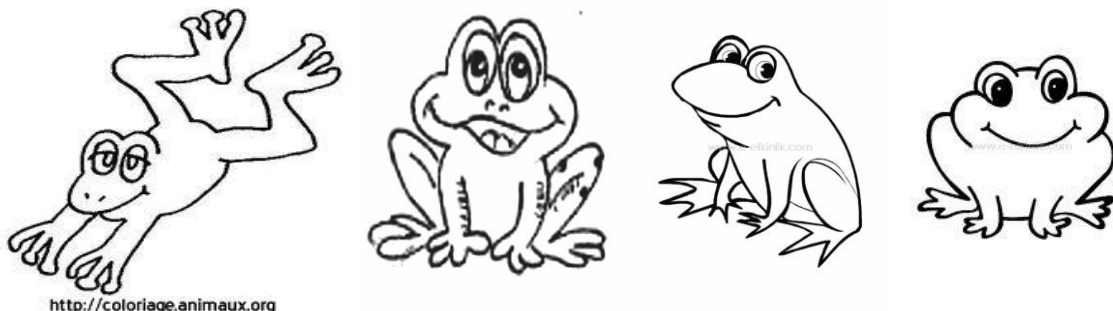
Revitalisé en 2011 en collaboration avec Pro Natura et transformé en réserve naturelle, l'étang de la Vy de Sottens s'est développé avec succès et abrite aujourd'hui plusieurs espèces protégées de grenouilles, crapauds et tritons (crapauds sonneurs, alites, grenouilles rousses, tritons alpestres...), ainsi que de nombreuses libellules.

Le groupe "batraciens" de Pro Natura et son président, M. Claude Mayor, se feront un plaisir de vous faire découvrir ces animaux, de vous les montrer et surtout de vous les faire écouter dès la tombée de la nuit... puisque ce sera le moment de leurs chants.

Un verre de l'amitié sera offert sur place et nous nous réjouissons de vous y rencontrer nombreux pour cette occasion particulière.

L'étang se trouve à la Moille-Robert, au bout du chemin qui monte en face de chez les Remund, en lisière de forêt.

Il y a peu de place pour parquer et nous encourageons ceux qui peuvent à monter à pied depuis le carrefour...



HERMENCHES BOUGE

Notre traditionnelle marche

Avec le retour du beau temps, il nous paraît tout à fait naturel de vous proposer notre traditionnelle marche. Cette année, nous tentons une nouveauté et vous prions de vous annoncer auparavant :



Dimanche 26 mai 2013

Romont-Moudon
(VIA JACOBI)

14,8 km (3h45 marche)
Trajet en train jusqu'à Romont (frs. 8. -)
ou covoiturage selon entente

Rendez-vous devant la gare de Moudon à 8h45

Prévoir la journée (la journée du pèlerin) et un pique-nique

En cas de mauvais temps, la marche est annulée

Si l'idée séduit, nous pourrions envisager de continuer un petit bout de la Via Jacobi (Saint-Jacques de Compostelle) chaque année.

Pour toutes questions et pour vous inscrire, vous pouvez vous adresser à

Christine Amaudruz (tél. 021 905 35 80 ou SMS 079 874 46 89) ou
camaudruz@hotmail.com

Etats Généraux des transports

« Les Etats Généraux des transports de la Broye » auront lieu **le jeudi 6 juin 2013**, à Gletterens, dès 17h45 sur le thème:

"Transports publics et mobilité douce: quels enjeux pour la Broye?"

La Coreb invite toute la population intéressée à venir participer aux tables rondes et donner son avis.

Inscriptions indispensables avant le 21 mai sur le site de la Coreb, www.coreb.ch.

Vous trouverez aussi sur ce site toutes les explications et détails du programme de cette rencontre.

Commande de mazout

La Municipalité reconduit, comme chaque année, le groupement des commandes d'huile de chauffage pour l'hiver prochain.

La livraison aura lieu dès la mi-mai par l'entreprise Simond SA

le prix est fixé à 95.- les 100 litres pour la qualité ECO (Fr. 92.- pour la qualité extra-légère) pour autant que nous atteignons la quantité prévue.

Les personnes intéressées sont priées de commander leur mazout auprès de M. Rod Trauffler (078 630 06 55) ou sur internet à : syndic@hermenches.ch

Dernier délai : le 15 mai

Rappel : Système d'alarme par SMS

Pour mettre sur pied ce système, nous avons besoin d'avoir votre numéro de portable

Communiquez-le nous par internet à admin@hermenches.ch ou directement au bureau communal aux heures d'ouverture.

Merci d'avance de votre confiance.

Congélateur public / places de parc

Le congélateur public a encore des cases vides à disposition au prix de Fr. 50.- par année.

Nous avons aussi des places de parc disponibles au Chemin de Vallin à Fr. 30.- par mois.

Pour la location, adressez-vous au bureau communal

ou à M. Rod Trauffler (078 630 06 55) ou sur internet à : syndic@hermenches.ch

Conseil Général : jeudi 20 juin

Les séances du Conseil Général sont ouvertes à tous les citoyens habitant la Commune et votre avis nous intéresse.

Le 20 juin, nous allons, entre autres, faire approuver les comptes communaux.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet www.hermenches.ch.

Vous y trouverez le règlement du Conseil, ainsi que tous les autres règlements et tous les renseignements sur la Commune.

Dépôt de branches / dépôt de pierres

Le dépôt des branches de taille **uniquement** est possible en forêt, **sur demande**.

Le dépôt des pierres des champs **uniquement** se fait de la même façon.

Les déchets de démolition sont interdits sur le chemin forestier.

Adressez-vous au Municipal responsable, Monsieur Didier Fiaux au 079 403 64 22



Recommandation concernant les eaux usées

Le responsable de la station d'épuration a dû intervenir à nouveau pour régler un sérieux problème de blocage des brasseurs. Ces blocages sont principalement dû à la présence dans les eaux usées d'objets indésirables que je ne vais pas énumérer ici !

**Aucun objet solide ne doit être jeté dans les WC et ne doit se retrouver dans les évacuations des eaux usées !
Ces agissements contribuent à augmenter de façon significative le coût de l'épuration ! Pensez-y !**

Merci à tous d'y prêter attention et de faire un effort !

À tout bientôt lors d'une prochaine rencontre et surtout que la température devienne enfin plus clémente !

La Municipalité

